

L'écho des Services

Edito du Président

A l'orée de cette nouvelle année 2018, au nom des administrateurs et en mon nom personnel, je vous présente mes vœux de bonne et heureuse année. Ils vont à chacune et chacun d'entre vous et à ceux qui vous sont chers. Que l'année qui s'ouvre vous apporte joies personnelles et familiales et réussite professionnelle. Ces vœux vont aussi à notre Association Olga Spitzer. Qu'elle remplisse au mieux, dans la fidélité à ses valeurs, ses missions au bénéfice des enfants et des jeunes qui lui sont confiés.

Nous aurons, en 2018, à démarrer concrètement notre Projet associatif.

Ce Projet définit la stratégie à moyen terme de l'Association et je remercie encore celles et ceux qui ont présidé et contribué à son élaboration partagée. Je souhaite que tous les personnels de l'Association continuent de s'ap-

proprier ce Projet et, pour ma part, je veillerai à sa bonne mise en œuvre que je considère comme un objectif prioritaire.

L'année 2018 sera aussi la première année d'exécution du Contrat Pluriannuel d'Objectifs et de Moyens dans le secteur médico-social. Je sais que cette nouvelle procédure a fait naître des interrogations mais je suis persuadé que c'est une chance à saisir. Le CPOM doit en effet nous permettre une gestion, je dirai, plus intelligente car il donne un éclairage à moyen terme et introduit de la souplesse.

Voilà donc deux défis qui nous attendent en sus de notre défi permanent, l'avenir des enfants, que vous relevez tous les jours grâce à votre savoir-faire et à votre implication sans faille.

Michel Morin

Président de l'Association Olga Spitzer



Le

Nous abordons l'année 2018 avec confiance tout en veillant à assurer la pleine autonomie de nos 21 Etablissements et Services.

A ce titre, l'entrée en CEPOM, pour ce qui concerne notre secteur médico-social, soit trois CMPP, deux ITEP, le SESSAD et le CAFS, constitue une petite révolution dans la manière de gérer les produits de la tarification et d'atteindre, par exemple, des objectifs d'ordre quantitatif dont l'activité à réaliser au cours des prochains exercices, et ce sous peine de fragiliser à terme le maintien de nos structures. L'effort se portera particulièrement sur l'ITEP/CAFS de Corbeil et le SESSAD.

Pour autant, ces cinq années qui nous lient contractuellement à l'ARS sont à l'évidence une opportunité pour revisiter notre offre de soin éducative et pédagogique, tout en recherchant les conditions d'une amélioration de nos prises en charge, et ce au meilleur profit des enfants et des jeunes accueillis.

Dans le même mouvement, l'Association entend renforcer le dispositif ITEP impliquant de facto chaque structure dans les modalités de prise en charge du jeune pour garantir un « parcours » le plus harmonieux possible, et sans rupture.

Il nous faut, pour consolider notre organisation, mettre en place un nouveau schéma de fonctionnement par la formation d'un Pôle médico-social rassemblant toutes ces entités, confié à Madame Roselyne VALA.

Enfin, j'ai pour ma part souhaité qu'une plateforme d'accueil d'information et d'orientation unique tienne lieu de sas d'admission au sein du DITEP et garantisse une cohérence dans le parcours du jeune.

Enfin, la Direction générale, après une large concertation avec son personnel, a formalisé un plan d'action pour le CAFS, visant à valoriser l'ensemble de la structure dont le renforcement des compétences de nos Assistantes familiales.

Nous aurons notamment au mois de juin, lors de la prochaine Assemblée générale, l'occasion de présenter toutes les évolutions engagées par nos structures du Milieu ouvert, sans omettre l'excellente implantation de notre équipe de Prévention spécialisée de Paris.

Souhaitant à chacun d'entre vous, ainsi qu'à votre famille, une excellente année, sachant pouvoir compter sur vos compétences voire vos talents.

Jean-Etienne Liotard

Directeur Général

Dans ce numéro :

Actualité des Services	2
Le Projet associatif de l'Association Olga SPITZER Direction générale	2
Rencontre-débat autour du film-documentaire « La Porte d'Anna » de Patrick Dumont et François Hébrard	3
Le SSE 91 se délocalise à l'ITEP « Le Petit Sénart » pour sa réunion générale sous l'égide de la transversalité SSE 91	4
« Vous reprendrez bien un peu d'Histoire ...? » 1923 – Création de l'Association Olga Spitzer sous l'appellation du Service Social de l'Enfance en Danger Moral (SSEDM)	5
Accompagnement de l'Educatrice scolaire au sein du Pôle Hauteville AEMO 75	6

SSE 91

L'antenne de Chilly-Mazarin du Service Social de l'Enfance de l'Essonne déménagera au cours du premier trimestre 2018 sur la commune de Palaiseau au regard de la démolition à venir du site actuel (mars 2018). Les professionnels de l'équipe sont associés à la réflexion menée quant à l'aménagement de ce nouveau lieu qui, au-delà de ses caractéristiques matérielles et logistiques indispensables à la poursuite de la mise en œuvre de ses missions de protection de l'enfance, va permettre à l'équipe d'accueillir le public dans des conditions plus favorables, de développer la participation des parents dans le cadre de l'expression de leurs droits et de diversifier ses modalités d'accompagnement des enfants et des familles. Avant le déménagement, d'importants travaux (270 000 €) sont à prévoir, nécessitant l'élaboration d'un Plan Pluriannuel d'Investissement présenté à la Direction Départementale de la Protection de l'Enfance de l'Essonne.

SSE 92

La réhabilitation complète du site de Nanterre du SSE 92 est en cours. Les travaux permettront au personnel et au public d'être accueillis dans des conditions modernes, confortables et mieux adaptées à nos missions d'aujourd'hui et aux défis de l'avenir. Nous avons pu compter avec le soutien important du Département des Hauts-de-Seine et de la Protection Judiciaire de la Jeunesse, cette dernière mettant à disposition à titre gracieux des locaux pour notre SIE pendant une année. Pour ce faire, le Service a dû déménager l'ensemble du



Travaux sur le Site de Nanterre

L'Association Olga SPITZER a aujourd'hui un nouveau Projet associatif validé par l'Assemblée générale du 21 juin dernier. Ce document a mobilisé un grand nombre d'entre vous via les groupes de travail mais aussi au cours de la table ronde où des professionnels ont pu partager leurs expériences et leurs attentes quant à la suite qui sera donnée aux principales orientations issues de ces travaux.

Pour rappel et synthèse, le projet Associatif décline les grands axes stratégiques de l'Association qui tournent autour de trois grandes orientations :

Axe 1 : Consolider, développer innover en valorisant l'existant, en se projetant dans l'avenir et en déployant de nouveaux services sur les territoires.

Axe 2 : Favoriser la transversalité et la pluridisciplinarité pour améliorer l'accompagnement des jeunes et l'implication des familles, en renforçant nos compétences et notre expertise.

Axe 3 : Mieux se connaître, mieux se faire connaître pour positionner l'Association Olga SPITZER dans le débat public et transmettre son histoire en interne comme en externe.

Ce projet, riche et ambitieux, regroupe un certain nombre d'actions concrètes qui seront développées dans les cinq prochaines années. La gouvernance de l'Association reste vigilante à la cohérence des nouvelles actions avec celles déjà mises en place. Ainsi, le Comité de pilotage qui a coordonné la formalisation du Projet associatif a laissé place à la Commission Projet associatif, présidée par Monsieur MORIN, Président, avec la participation de Madame JARDIN, Vice-Présidente, de Madame ANDRE, Administratrice, et co-animée par Monsieur LIOTARD, Directeur Général.

Le suivi de ces actions s'inscrit dans la continuité de la démarche participative initiée dès 2016. Ainsi siègent également à cette commission : Estelle Delmas-Favodon, Directrice Qualité et Développement ; Jean Koum, Directeur des Ressources

Actualité des Services

personnel pendant une année, en mettant aux normes deux autres sites temporaires.

C'est chose faite depuis octobre dernier. Actuellement, sur deux sites distincts, à Nanterre et à la Garenne Colombes, les professionnels travaillent dans de bien meilleures conditions et peuvent accueillir le public dans des locaux mieux éclairés et plus conviviaux.

SSE 94

Le 10 janvier 2018, le Conseil d'administration a procédé à la nomination de Madame Nadine CLERC au poste de Directrice du SSE 94.

SPPE

Le 10 janvier 2018, le Conseil d'administration a procédé à la nomination de Madame Catherine YABKA au poste de Directrice adjointe du Service de Prévention et Protection de l'Enfance de Paris (SPPE).

Siège / Direction générale

Trois professionnels ont rejoint le Siège de l'Association durant l'année 2017:

- Mesdames Hafi YAPICI et Patricia ELICE en qualité de Gestionnaires paie,
- Madame Clémentine THUEZ au poste d'Assistante des Ressources humaines.

ITEP « Le Petit Sénart »

- ◆ Le 17 octobre 2017 : Prise de fonction de Monsieur David BOURSIN au poste de Directeur adjoint.

ITEP « Les Fougères »

- ◆ Le 10 janvier 2018, le Conseil d'administration a procédé à la nomination de Monsieur José QUILLET au poste de Directeur de l'ITEP « Les Fougères ».

Pôle médico-social de l'Association Olga SPITZER

- ◆ Directrice des CMPP de l'Essonne, Madame Roselyne VALA prendra également la responsabilité du Pôle médico-social de l'Association à compter du 2 février 2018.

Le Projet associatif de l'Association Olga SPITZER

humaines ; Maud Czerwin, Assistante du Directeur Général ; Régine Fayole, Directrice du SPPE ; Olivier Salazar, Chef de Service à l'ITEP « Le Petit Sénart » de Tigery ; Sophie Guillas-Perrot, Chef de Service au SSE 94 ; Nathalie Bocquillon, Educatrice Spécialisée au SSE 92 ; Sandrine Quéré, Assistante de Direction au SSE 94.

Cette commission s'est réunie le 23 novembre 2017 afin de prioriser et planifier les actions sur la base d'un questionnaire transmis à l'ensemble des Directeurs.

Un planning de priorisation des actions est en cours de finalisation. Dans un souci d'organisation et de rigueur, deux référentes sont nommées :

Maud Czerwin pour les actions relevant de la communication et pour partie de la transversalité ; Estelle Delmas-Favodon pour les actions relevant de la qualité, du développement et de la transversalité.

En synthèse, nous pouvons dire que la priorité de l'Association est le développement de sa communication, tant en interne qu'à l'externe avec, notamment, la mise en place d'outils permettant la fluidité de l'information, et la formalisation d'un plan de communication efficient.

Pour ce qui est relatif aux nouveaux projets, et afin d'éviter toute redondance, un état des lieux des actions déjà mises en œuvre au sein des Etablissements et Services sera effectué. Concernant les autres actions, un travail approfondi est en cours, afin d'étudier les modalités de leur mise en œuvre.

Ce projet doit vivre et être porté par chaque salarié de l'Association. A ce titre, le Président et le Directeur Général resteront vigilants à ce que chacun soit informé des actions mises en place et du suivi du Projet associatif de notre Association.

Estelle Delmas-Favodon
Directrice Qualité et Développement

Rencontre-débat autour du film-documentaire « La Porte d'Anna » de Patrick Dumont et François Hébrard

Le vendredi 8 décembre 2017, le Service Social de l'Enfance du Val-de-Marne organisait sa 7^{ème} rencontre-débat autour du film documentaire « La Porte d'Anna » réalisée par Patrick Dumont et François Hébrard.

Ces matinées-débats se déroulent en partenariat avec la médiathèque Nelson Mandela de Créteil et ont lieu tous les trois mois. Ouvertes aux personnels de l'Association et aux partenaires, ces rencontres



Nadine CLERC, Directrice du SSE 94

ont pour volonté de partager des expériences, des réflexions à partir de situations repérées par les professionnels et de favoriser la connaissance des différents services et professionnels concourant à la protection de l'enfance en vue d'améliorer l'aide que nous apportons au quotidien aux familles que nous suivons.

«La Porte d'Anna» nous invite dans le quotidien d'un hôpital de pédopsychiatrie,



Patrick Dumont, Céline Bouteiller, Jennifer Chatelier, Catherine Jousseime

« La Fondation Vallée » à Gentilly, au sein d'un groupe d'enfants présentant des troubles mentaux. Nous poussons la porte du Pavillon Anna pour entrer dans un monde dans lequel les règles élémentaires de la communication sont chamboulées par des souffrances psychiques parfois situées aux confins du supportable. Mais grâce à la créativité des soignants et à la confiance que les jeunes leur accordent, la vie renaît, la parole se trouve, le partage peut exister... Sans a priori, sans regard

polémique sur l'autisme, le documentaire salue le travail inlassable, titanesque et profondément humain qu'accomplissent au jour le jour les soignants et les éducateurs. Le film témoigne des joies et des douleurs de ces enfants malades et des défis de l'équipe médicale qui les accompagnent.

Le débat a été enrichi par l'intervention de plusieurs professionnels de la Fondation

Vallée : Catherine Jousseime, Professeur de Psychiatrie de l'Enfant et de l'Adolescent à Paris Sud. Elle est chef de service et chef du pôle enseignement-recherche de la Fondation Vallée. Céline Bouteiller, spécialiste des troubles autistiques, elle travaille à l'unité de jour et nuit de la Fondation Vallée depuis 7 ans en tant qu'éducatrice spécialisée. Jennifer Chatelier, ancienne éducatrice spécialisée, est depuis 5 ans cadre de santé dans deux unités de la Fondation Vallée, une unité spécialisée pour les enfants autistes et un hôpital de jour et nuit pour des adolescents en souffrance psychique. Et enfin, Patrick Dumont est depuis plus de 40 ans dans la production. « La Porte d'Anna » est son premier long métrage documentaire en tant qu'auteur-réalisateur.

Ont animé la rencontre, trois professionnelles de notre Association, Audrey Ba, psychologue clinicienne en libéral et travailleur social au SIE du 94, Marie-Pierre Chaumet-Velay, éducatrice spécialisée au CMPP de Corbeil-Essonnes et au SIE du 94 et Lucie Brami psychomotricienne au CMPP de Corbeil-Essonnes. C'est une salle remplie de professionnels venus de tous les horizons - social, judiciaire, médico-social,

scolaire et santé - qui a pu échanger, discuter, faire du lien autour de la question de l'autisme pendant toute la matinée.

Qu'ils soient professionnels d'AEMO, de MJIE, de centres maternels, de la CAF, de la PJJ, de la DPEJ, de pouponnières, de IME, EME, EMPRO, ESAT, SESSAD, services d'accueil d'urgence, d'accueil



de jour, des foyers associatifs ou départementaux, de points d'accès aux droits, de CIO, des Centres Hospitaliers, de la MDPH, de CMP, de la ville de Créteil, des assistants sociaux scolaires des différents lycées et collèges du Val-de-Marne, des professionnels de la médiathèque, des adhérents d'UNAFAM et aussi, bien entendu, des professionnels de notre Association, tous sont sortis satisfaits et émus par la beauté du film et la richesse des interventions. La prochaine rencontre

aura lieu le 29 mars 2018 de 9h00 à 12h30 autour de l'impact des enfants exposés aux violences conjugales en présence de Karen Sadlier.

Nous vous souhaitons nombreux.

Valérie Guilbert,
Documentaliste au SSE 94

Organisée par
l'Association Olga
SPITZER du
Val-de-Marne,
en partenariat avec la
médiathèque Nelson
MANDELA, la projection
du film-documentaire
« La Porte d'Anna »



Catherine Jousseime, Audrey Ba, Marie-Pierre Chaumet, Lucie Brami

Le SSE 91 se délocalise à l'ITEP de Tigery pour sa réunion générale sous l'égide de la transversalité

Pour sa réunion générale du 16.11.2017, le Service Social de l'Enfance de l'Essonne et 75 de ses professionnels ont été reçus par l'ITEP « Le Petit Sénart », à Tigery, dans la salle des valeurs aux allures de salle de classe.

Dans une ambiance studieuse et chaleureuse, cette rencontre s'est déroulée sous l'égide de la transversalité, thème propre au Projet associatif, validé en juin 2017 par le Conseil d'Administration, en présence de M. LIOTARD, Directeur Général, et de Mme DELMAS-FAVODON, Directrice Qualité et Développement. Animée de façon très vivante, à certains moments, par les enfants de l'ITEP, surpris que des inconnus aient

renouvellement de l'habilitation du Service d'Investigation Educative d'Evry, le séminaire des secrétaires, la démarche de consensus autour des besoins fondamentaux

DE LA TIMIDITE - DE LA CRAINTE
DU REPLI SUR SOI



Prise en charge en AEMO et en ITEP : complémentarités et articulations. Où nous avons perçu tout l'intérêt de croiser les regards des professionnels de l'antenne de Corbeil et de l'ITEP « Le Petit Sénart ».

M. LIOTARD et Mme DELMAS-FAVODON ont enfin conclu la matinée par la présentation du Projet associatif.

Les échanges se sont poursuivis de manière conviviale autour d'un buffet organisé pour le déjeuner, temps de partage entre tous les professionnels du Service.

L'après-midi a été consacré au lancement de la réécriture du projet de service AEMO de l'Etablissement avec plusieurs ateliers. Six sous-groupes ont ainsi investi différents espaces de

de l'enfant, l'amélioration continue de la qualité, les groupes de travail, la sécurité, etc...

2018 ne s'annonce pas moins chargée avec l'évaluation interne pour l'AEMO et externe pour le SIE, la réécriture du projet de service des antennes d'AEMO, le déménagement de l'antenne de Chilly-Mazarin ou encore l'organisation des 50 ans de l'Etablissement.

Après une courte pause-café, la parole a été donnée aux équipes pour la suite de la matinée, qui ont présenté différents exposés de grande qualité, tant dans le fond que dans la forme rendant compte de la diversité des activités du Service et ce, toujours en lien avec le thème de la transversalité. Six groupes ont ainsi exposé leur travail :

Le séjour inter-antennes : « Les mille et une nuit » et la poésie du film réalisé par les monitrices éducatrices et la TISF,

AEMO et MJIE ou les paradoxes d'une intervention concomitante ou l'aboutissement du protocole d'articulation entre les deux mesures,

L'équitation, un projet qui galope... et l'intérêt d'une activité au long court pour les enfants,

Visite en présence d'un tiers ou comment préserver l'intérêt de l'enfant ? Les travaux conduits par le groupe de réflexion cette année,

Parler ensemble, jouer avec... un appui à la parentalité, ou comment amener les mères à sortir de chez elles permet de travailler autrement la question de la parentalité,

l'ITEP : salle de psychomotricité, bibliothèque, salle des valeurs, château, pour échanger autour des thématiques retenues sous forme de brainstorming.

Et pour finir la journée, la parole aux instances représentatives du personnel !

Merci à toute l'équipe de l'ITEP pour leur



pris possession de leur espace le temps d'une journée, cette réunion a été riche d'informations et de productions des équipes.

Après l'introduction de M. QUILLET, Directeur de l'ITEP, la première partie de la matinée a été consacrée à un temps de bilan et de perspectives, présenté par Mme FERNET-LUCAS, Directrice, et Mme RICHÉ,



Directrice adjointe. Les sujets ont été nombreux, à l'image de l'actualité particulièrement dense qu'a connu le SSE 91 cette année : les mouvements du personnel, l'audit AEMO/AED du Conseil départemental de l'Essonne, l'évaluation interne, le



aide précieuse et leur participation à la réalisation de cette journée qui a permis aux professionnels du SSE de découvrir, autrement, cet autre Etablissement de l'Association !

Corinne FERNET-LUCAS
Directrice du SSE 91



« Vous reprendrez bien un peu d'Histoire...? »

1923—CRÉATION DE L'ASSOCIATION OLGA SPITZER

SOUS L'APPELLATION DU SERVICE SOCIAL DE L'ENFANCE EN DANGER MORAL (SSEDM)

L'Association Olga SPITZER a été créée le 10 juillet 1923 sous le nom de « Service Social de l'Enfance en Danger Moral » (SSEDM) à l'instigation du Juge Henri ROLLET et grâce à la générosité dynamique de Mme Olga SPITZER. Sa création est liée à la mise en place du tribunal pour enfants et adolescents du département de la Seine instituée par la loi du 22 juillet 1912, censée prendre des mesures éducatives, mais sans moyens pour le faire.

GENESE

En 1922, Madame Chloé OWINGS, assistante sociale, initialement attachée à un tribunal pour enfants des Etats-Unis, rendit visite au juge Henri ROLLET. Elle était venue le questionner à propos d'une thèse qu'elle devait soutenir à la Sorbonne, thèse intitulée « Tribunaux pour enfants - Étude sur le traitement de l'enfance délinquante en France ».

À l'image de ce qui se faisait dans son pays et plus particulièrement à DENVER, dans le Colorado, où le juge LINDSEY s'était entouré « d'assistantes », elle préconisa l'organisation d'un service social rattaché au tribunal, dont les assistantes aideraient les magistrats aussi bien à connaître qu'à diriger les enfants. Madame Olga SPITZER fut sollicitée par Henri ROLLET. C'est ainsi que naquit l'Association qui porte aujourd'hui son nom. Elle apporta un soutien financier sans faille au Service Social de l'Enfance de 1923 à 1939, tout en concevant des améliorations inspirées des pratiques bien identifiées à l'occasion de ses voyages à l'étranger.

Madame Chloé OWINGS introduisit auprès de Monsieur AUBRY, Président du tribunal, Mademoiselle Marie-Thérèse VIEILLOT, assistante sociale française qui avait eu le privilège de séjourner aux Etats-Unis où elle avait acquis une bonne connaissance du fonctionnement des tribunaux américains. Ce fut la première salariée du service qui s'agrandit très vite, sollicité d'abord par les magistrats, mais aussi par les oeuvres d'assistance, les hôpitaux, les dispensaires, etc.

derniers. Elle est exclusivement consacrée à l'éducation et au patronage des jeunes détenus. Elle pose le principe de l'éducation des mineurs détenus et de leur séparation des adultes. Elle introduit la notion de discernement.

La loi du 24 juillet 1889

Elle prend en compte le sort des enfants victimes et institue la déchéance totale ou partielle de la puissance paternelle pour les parents indignes. Ce droit est transféré à l'assistance publique qui peut exercer la correction paternelle si elle le juge nécessaire et aussi à des associations de bienfaisance ou à des particuliers.

La loi du 19 avril 1898

Loi sur la répression des violences, voies de faits, actes de cruauté et attentats commis envers les enfants.

La loi du 22 juillet 1912

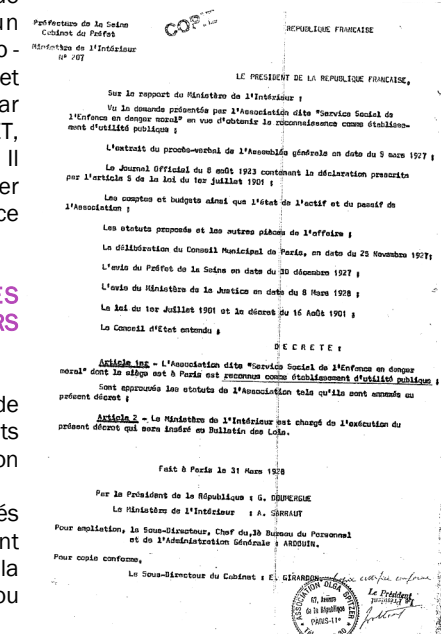
Elle crée le tribunal pour enfants avec des règles de procédures adaptées et des juges. Elle prévoit que le juge du tribunal pour enfants ait à sa disposition une enquête précise sur les jeunes qu'il doit juger, ainsi que les résultats d'un examen médico-psychologique. Le décret d'application, rédigé par le Juge Henri ROLLET, paraît le 31 août 1913. Il sera d'ailleurs le premier magistrat nommé à ce tribunal en 1914.

TROIS CATEGORIES D'ENFANTS SONT ALORS CONFIEES A L'ASSOCIATION

Les enfants objets de plaintes de leurs parents au titre de la correction paternelle. Les enfants maltraités dont les parents sont menacés du retrait de la puissance paternelle ou du droit de garde. Les délinquants de 13 ans.



Récépissé de déclaration du SSEDM le 10 juillet 1923



Le SSEDM est reconnu d'utilité publique le 31 mars 1928



Madame Olga SPITZER

LEGISLATION CONCERNANT L'ENFANCE AVANT LA CREATION DU SSEDM

Les modifications de la législation sociale viennent lentement témoigner d'une nouvelle conception de la société qui prend en compte les transformations intervenues en ce début de XXème siècle. La législation concernant les mineurs évolue progressivement pour aboutir à la mise en place de dispositions visant à protéger l'enfance « malheureuse et coupable » dont, auparavant, la société entendait se prémunir en réprimant uniformément toute déviance, quelles qu'en soient les causes.

La loi du 5 août 1850

Aucune distinction n'est faite entre enfants difficiles et délinquants jusqu'à cette loi qui crée un système particulier pour ces

Association Olga SPITZER

Direction générale
9 Cour des Petites Ecuries
75010 Paris

Téléphone : 01 43 46 76 23
Télécopie : 01 43 46 96 05
Messagerie :
secretariat.dg@olgaspitzer.asso.fr



www.associationolgaspitzer.fr



Accompagnement de l'éducatrice scolaire au sein du Pôle Hauteville de l'AEMO 75

L'Educatrice scolaire du Pôle Hauteville a démarré son activité après qu'une réflexion collective, en ait redéfini les contours.

Un groupe de veille constitué de sept professionnels des trois équipes du Pôle se réunit tous les deux mois, pour qu'une co-construction de la mission de l'éducatrice scolaire se développe et se structure. Ce groupe est constitué de travailleurs sociaux, d'un Psychologue et d'un Chef de Service.

L'activité de l'éducatrice scolaire se décline sur 4 niveaux d'interventions :

- des accompagnements individuels ;
- des activités de groupe ;
- un travail institutionnel en interne ;
- et un travail de partenariat.

L'accompagnement est conditionné par une validation en réunion pluridisciplinaire.

L'Educatrice scolaire intervient lorsqu'il y a « empêchement » d'apprendre.

Les jeunes suivis relèvent de problématiques différentes, mais tous ont en commun des difficultés à entrer dans les apprentissages, à avoir confiance en eux, à se sentir bien à l'école et la plupart d'entre eux sont seuls face à la scolarité et peu soutenus par leurs parents.

Un premier entretien réunit le(s) parent(s), le mineur, l'éducateur référent et l'éducatrice scolaire.

Ensuite, l'éducatrice rencontre les jeunes :

- au Service — rue d'Hauteville — Paris 10^{ème} ;
- au local éducatif — rue Oberkampf — Paris 11^{ème} ;
- au domicile — afin de prendre en compte les conditions matérielles dans lesquelles le jeune peut travailler ;
- en bibliothèque ;
- au sein d'un collège — contrat établi entre la Directrice du Service d'AEMO et la Principale du collège.



Le rythme des rencontres est hebdomadaire pour la majorité des jeunes.

Les objectifs sont :

- (re)donner à l'enfant l'envie d'apprendre, de comprendre ;
- le renarcissiser, le stimuler ;
- favoriser son expression — orale et écrite ;
- établir des liens entre la théorie et la vie pratique, entre ce que l'on apprend et ce que l'on sait ;
- soutenir sa pensée.

Les séances se déclinent en plusieurs axes :

- échanges autour de la vie scolaire, des ressentis ;
- aide à une meilleure organisation dans le travail scolaire, appuis méthodologiques ;
- apports pédagogiques, etc...

L'Educatrice scolaire, en partant des centres d'intérêt des jeunes, utilise différents supports :

- une chanson ;
- un roman — lecture suivie ;
- des expériences scientifiques ;
- des jeux de société...

Un petit rituel s'instaure qui consiste à demander en début de séance, le meilleur et le pire moment de la semaine à l'école.

Par ailleurs, afin de redonner des perspectives à des jeunes qui ont beaucoup de mal à se projeter, certains d'entre eux ont pu bénéficier de l'accompagnement de l'éducatrice scolaire vers des services d'orientation :

- C.I.O. de l'Association - 9, cour des Petites Ecuries - Paris 10^{ème}
- Service du JCLT - Paris 15^{ème}.

L'Educatrice scolaire travaille tout au long de son intervention en lien avec l'éducateur référent de la mesure éducative. Elle participe à la rédaction des rapports transmis aux Juges des Enfants.

Durant les vacances scolaires, elle peut proposer des sorties culturelles.

Avec la Psychologue clinicienne du Pôle, spécialiste de la petite enfance, une réflexion est menée pour mettre en place une activité autour de la lecture de contes destinée aux plus jeunes.

Avec la Chargée d'orientation de l'Association, des rencontres ont été organisées, destinées aux travailleurs sociaux des trois pôles et dans un deuxième temps, aux parents d'enfants suivis, autour des questions relatives à l'année de 3^{ème} au collège.

Un travail de collaboration avec les éducateurs scolaires des différents Services de l'Association Olga SPITZER est vivement souhaité, afin d'échanger, de réfléchir aux pratiques et de continuer à se former.

Sylvie Godet
Educatrice scolaire au Pôle Hauteville